

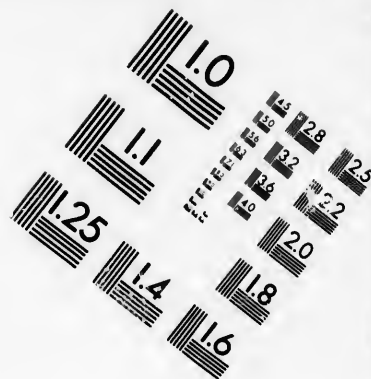
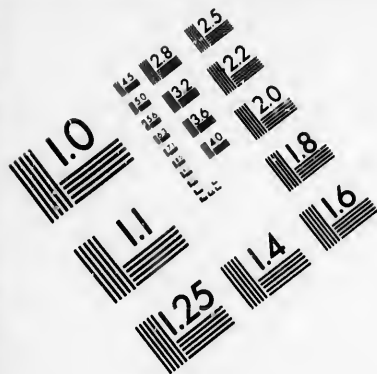
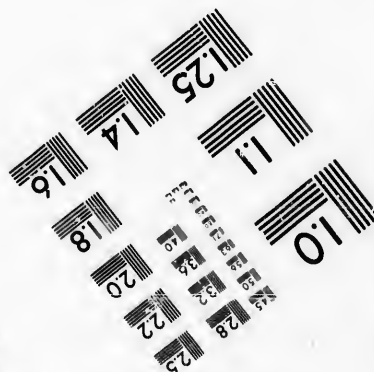
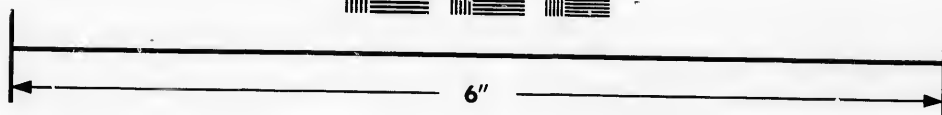
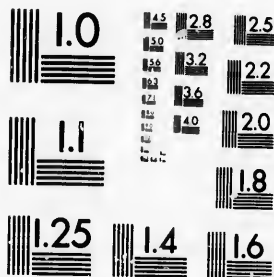


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 672-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☒ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

e
etails
s du
odifier
une
image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

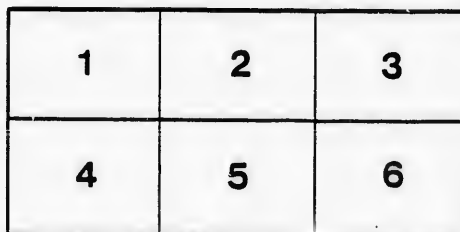
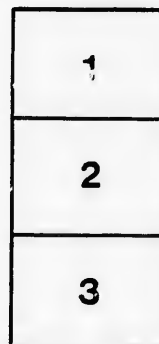
Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

crata
o

velure,
à

Leard, L. J.

Lettre du Supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice aux Messieurs du Séminaire de Montréal et de Baltimore.

Paris, le 21 Novembre 1880.

Messieurs et très-chers en Notre-Seigneur,

C'est le jour de la Présentation de la Sainte Vierge que je vous adresse ces lignes, pour exprimer notre reconnaissance filiale envers cette bienheureuse Mère qui n'a cessé de nous bénir depuis qu'elle a mis le Séminaire et la Compagnie de Saint-Sulpice entre les mains de notre vénéré fondateur M^r Olier, en qui nous a donné une nouvelle preuve de sa bonté dans la dernière visite des établissements de Montréal et de Baltimore.

S^t. Vincent de Paul, en annonçant à quelques prêtres de sa Congrégation la visite qu'il était sur le point de faire par l'un de ses Assistants, leur écrivait : « J'espère que vous ferez en sorte que chacun de la maison profite de cette action qui ne se fait jamais sans grand fruit et bénédiction » Nous l'avons toujours expérimenté, dans les visites que mes vénérés prédécesseurs et moi avons faites des Séminaires qui nous sont confiés en France; et dans celles qui ont été faites en Amérique et au Canada; par M^r Carrière, M^r Faillon, M^r Ardaignes. Nous venons de le reconnaître encore d'une manière bien sensible dans celle que terminait naguères M^r Bieil, accompagné de M^r de Foivre.

Il y a dans ces visites, prescrites par nos constitutions, conformément aux règles de l'Eglise, des communications plus

intimes de l'Esprit de Dieu; c'est l'action de cette grâce spirituelle dont l'Apôtre St. Paul dit que l'Esprit est de nous consoler et de nous confirmer les uns les autres, par la foi dans notre commune vocation. Desidero videte vos unum aliquid impertiar vobis gratia celestis ad confirmandum vos; id est consolari in vobis per eam que invicem est fidem vestram atque meam (ad Rom. I, 11, 12). Alors on réfléchit et on prie. On comprend mieux les desseins de Dieu; on le bénit du bien qu'il a daigné opérer en nous et faire par notre ministère; on s'humilie devant lui des négligences que l'on a à se reprocher dans l'observation de ses règles; on est oisif d'un devoir plus vif de se donner à son amour et au service de l'Eglise, par une plus fidèle correspondance à la grâce et aux devoirs de notre vocation.

L'un des fruits bien précieux des visites est de resserrer davantage les liens qui unissent entre eux les membres de la Compagnie, en les mettant dans des rapports plus directs, avec celui que la Providence leur a donné pour Supérieur et pour Père, et qui devient par là le centre de la famille. Elle est vraiment admirable l'économie de l'Eglise, où le respect et l'amour de l'autorité ramènent tout à l'unité. « Qu'ils soient un, mon Père, dit Notre Seigneur, comme vous et moi nous sommes un. Je suis en eux, et vous êtes en moi, pour qu'ils soient consommés dans l'unité, omnes unum sint. Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum (St. Jean, XVII, 21, 23). » St. Paul semble commentar ces divines paroles, quand il nous exhorte à croître par la foi et la charité en Notre Seigneur qui est notre Chef, de qui tout le corps de l'Eglise dont les parties sont jointes et unies ensemble, reçoit par les divers canaux, l'esprit et la vie, selon la mesure qui est propre à chacun des membres de ce corps mystique, afin qu'il se forme ainsi, qu'il s'édifie et se perfectionne (Eph. IV, 16). Notre Seigneur vivifie donc l'Eglise qui

est son corps mystique, il se voit dans doute des Sacrements, mais aussi, quoique d'une manière différente, des divers ministères, comme d'autant de canaux, pour porter la vie dans toutes ses parties. Quelle que soit l'infirmité personnelle des Supérieurs, faiblesses humaines dont ils ont à s'humilier et à gémir, ils n'en sont pas moins établis, selon cette disposition providentielle, comme intermédiaires pour maintenir les Compagnies dont ils sont chargés dans la grâce que Dieu veut communiquer par leur action. per omnem juncturam subministrationis. La rigueur, le progrès des Congrégations religieuses est en rapport avec le degré d'obéissance qui est en elles.

Heureusement, grâces en soient rendues à Notre Seigneur, ces grandes maximes ont toujours été connues, aimées, pratiquées dans notre petite Compagnie; peut-être autant, oserions-nous dire, que dans les Ordres religieux, où l'on y est obligé par des vœux solennels. La distance des lieux, la difficulté des rapports entre la France et le Canada, ont demandé certains arrangements, pour que le régime des établissements n'en souffrît pas; mais ni le principe, ni la pratique de l'obéissance au Supérieur Général, sans lesquels la Compagnie n'aurait pas pu subsister, n'ont souffert aucune atteinte; nous n'avons cessé de le constater, avec une bien douce consolation, dans les lettres nombreuses qui nous sont venues d'Amérique; et dans la conduite que vous avez tenue, Messieurs et très-chers en Notre Seigneur; ce n'est pas une simple formule pour vous, que le nom de très-honoré Père, que vous donnez au Supérieur de St-Sulpice, mais l'expression vraie de vos sentiments. L'un de vous, Canadien d'origine, m'écrivait au commencement de l'année, ces paroles qui m'ont bien touché: « Plus je vais, plus je me convaincs que le rameau de la Compagnie qui est à Montréal, n'aura de sève et de vie, qu'autant qu'il restera uni au tronc, qui est à Paris. »

Soutenus par l'affection mutuelle qui nous unit, en par-
la communauté d'idées que ces dispositions établissent entre nous,
nous avons pu travailler avec plus de confiance, pendant la
visite, au bien des Etablissements de Montréal et de Baltimore.

M^r Olier envoya quelques uns de ses disciples à Montréal,
pour y prêcher l'Evangile, établir le règne de Jésus-Christ, en la
dévotion à la Sainte-Vierge, ce qui fit donner le nom de Ville-Marie,
à la ville qui se forma dans cette contrée. Ville-Marie, appelée
plus communément Montréal, prit des accroissements qui en
ont fait dans la suite une Cité fort importante. Elle demeura
longtemps confiée toute entière aux Prêtres de St-Sulpice, elle
ne formait qu'une seule paroisse, paroisse de Notre-Dame, dont
le Supérieur du Séminaire était le Curé. Il vint un moment où
l'étendue de la ville, demanda que l'on détachât divers quartiers
de la Paroisse de Notre-Dame, pour en faire des paroisses distinctes.
Le Saint-Siège nous laissa libres de gouverner chacune de ces paroisses,
ou d'en céder quelques-unes à Monseigneur l'Evêque, qui les confierait
à des prêtres de son diocèse. On n'hésita pas longtemps à prendre
ce second parti, parceque l'on n'a pas eu qu'il entrât dans les
vues de notre vénéré fondateur que les membres de sa Compagnie
demeurassent seuls chargés d'une telle mission, quelque agran-
dissement que la ville dû prendre dans la suite, lui qui établissait
comme règle que le nombre des membres de sa famille serait en
demeurerait assez restreint. La divine Providence indiquait
ainsi la voie qu'il fallait suivre. Il s'en forma à Montréal
un clergé qui travaille avec zèle sous la direction de Monseigneur
l'Evêque et qui suffit pour le service spirituel d'une grande partie
de la ville. La Compagnie de St-Sulpice qui ne peut que bénir
et remercier Dieu du bien qu'il lui a été donné de faire jusqu'ici
pour amener ce résultat, éprouvait de son côté de graves difficultés

à se pouvoir d'un personnel convenable pour tant de paroisses; elle avait de plus à craindre que sa discipline ne se relâchât, et que l'Esprit surnaturel qui doit l'animer ne s'altérât peu à peu dans l'éparpillement de ses membres, qui ne pouvaient plus vivre en communauté sous l'œil du Supérieur. C'est ce qui l'a amenée, après avoir cédé plusieurs paroisses à Monseigneur, sous mon vénéré prédécesseur, à lui remettre encore cette année, celles de S^{te} Anne et de S^t Joseph. Il nous en coûtait, nous ne le dissimulerons pas, de nous séparer de ces paroisses et de ces fidèles, qui nous seront toujours chers; mais nous avons offert à Dieu ce sacrifice, avec la conviction que nous remplissions un devoir. La corporation de S^t Sulpice de Montréal, en cédant S^{te} Anne en S^t Joseph, a généreusement abandonné à ces paroisses, avec les Eglises, les presbytères et le mobilier, les Ecoles qu'elle avait construites à ses frais, avec les maisons des Frères attachées aux écoles des garçons, immeubles dont elle aurait pu se réserver la propriété. Elle a donné les Ecoles des garçons aux Curés et aux Fabriques des paroisses; les Ecoles des filles aux Sœurs de la Congrégation.

Les trois paroisses qui nous restent, Notre-Dame, S^t Jacques et S^t Patrice, formant à elles trois, une population de près de vingt-sept mille catholiques, occupent les deux tiers des confrères qui sont à Montréal, parmi lesquels il y a des vieillards et des infirmes dont la vie a été usée par le travail. Vous n'êtes pas surpris de ce nombre de prêtres employés à l'œuvre de ces paroisses, vous, Messieurs, qui connaissez la multitude des œuvres dont ils sont chargés, indépendamment du service paroissial, service très-absorbant, au milieu de ces chers Canadiens, nos frères, venus originairement de la France, pendant le XVII^e siècle, dont ils ont conservé les habitudes religieuses, et ces fidèles

Irlandais qui semblent avoir reçu la mission de porter dans toutes les parties du monde la foi que leur a prêchée St. Patrice.

Bénissez Dieu, Messieurs en très-chers en Notre Seigneur, bénissez-le dans un profond sentiment de reconnaissance, de la grâce qu'il vous fait en daignant vous appliquer à tant de bonnes œuvres. Œuvres pour la propagation de la foi et l'enseignement de la doctrine chrétienne: Propagation de la foi, La sainte-Enfance, Catéchismes de première Communion et de Persévérance, Congrégations de jeunes gens et de jeunes filles, d'hommes et de femmes, Mission des Indiens, au Lac des deux Montagnes, etc. — Œuvres de piété pour perfectionner dans les âmes la vie chrétienne: L'union des prières, Adoration perpétuelle, Saintes Familles, Confrères du Scapulaire, des Enfants de Marie, du Saint-Rosaire, du Rosaire vivant, de la bonne mort, etc. Œuvres de charité pour les pauvres et les malades: L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Général, l'Hôpital de Notre-Dame, l'Hospice de St. Charles, l'Hôpital des Anglais, le Refuge de St. Brigitte, l'Asile des Orphelins de St. Patrice, les Asiles de St. Joseph et de Nazareth, les Petites-Servantes des Pauvres, la Visite des Quartiers, etc. — Le soin des Ecoles, très-nombreuses, dirigées, soit par les Frères, ou les Sœurs Congréganistes, soit par des personnes laïques. — La Direction spirituelle de Religieuses de divers Ordres, des Sœurs Grises, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et autres, lesquelles nous ont l'honneur, en toute occasion, leur affectueuse et filiale reconnaissance pour les services qu'elles reçoivent en qu'elles ont constamment reçus depuis l'origine de leur Institut, de la Compagnie de St. Sulpice. Touchés de leurs vives instances, nous avons consenti, avec l'agrément de Monseigneur, à conserver nos rapports avec les Maisons-Mères

de ces Congrégations, bien qu'elles ne soient pas dans les paroisses dont nous devenons chargés.

À côté de ces paroisses, si riches en bonnes œuvres, sont le grand et le petit Séminaire, deux établissements du plus grand intérêt pour nous, car ils tendent, d'une manière immédiate à réaliser la pensée dominante de notre vénéré Père en Fondateur, dont la grâce spéciale a été de travailler à la sanctification du clergé par les Séminaires.

Le grand et le petit Séminaire se trouvant dans la circonscription territoriale de St. Joseph, on pouvait prêter l'autorité diocésaine, ou de les exempter de la juridiction de cette paroisse que l'on cédait, ou de les agréger à celle de Notre-Dame. M^{rs} les Assistants ont préféré ce second parti et ils ont eu parfaitement raison, parcequ'il manifeste mieux l'unité de nos œuvres; Monseigneur a agréé cette combinaison, les deux maisons relèvent immédiatement, l'une et l'autre du Supérieur du Séminaire de Notre-Dame, qui représente à Montréal, le Supérieur Général de St. Sulpice. Elles sont toutes les deux dans un état très-prospère.

Voyez, Messieurs, comme Dieu a tout disposé! Ce n'est ni vous, ni moi, ni nos prédécesseurs qui avons amené les choses à l'état où elles sont. Et Domino factum est istud. Quand nous vous avons écrit: Restreindre le service paroissial, fortifier le grand Séminaire nous n'avons fait que constater et traduire l'action de Dieu sur la Compagnie de Montréal. Tandis que sa Providence nous mettait dans une nécessité morale de restreindre le nombre des paroisses que nous devions conserver, et donnait une bénédiction au grand Séminaire, que personne ne pouvait méconnaître; et dont vous avez été tous consolés. Les anciens parmi vous savent, et le vénérable M^r Baile peut

vous dire les petits commencemens du Séminaire de Théologie qu'il a vu naître ; il a pris un tel développement qu'il est devenu l'un de nos Séminaires les plus importants ; il reçoit des Clercs non seulement de Montréal et de la Province , mais de plusieurs diocèses de l'Amérique Britannique et des États-Unis. Il renferme deux sections, l'une pour la Théologie, l'autre pour la Philosophie. Le Cours de Philosophie dure deux ans, il a cette année 70 élèves. Le Cours de Théologie dure trois ans complets et se termine à c. Noël pour la quatrième année ; il y a cette année 230 élèves suivant ce Cours. Les élèves de Philosophie et de Théologie, appartiennent à trente trois diocèses différents.

À Montréal, comme à Paris, à Lyon, à Rodex, il y a un Cours de Théologie pour les nouveaux et un Cours pour les anciens. Le Séminaire est affilié, comme faculté de Théologie, à l'Université de Laval, érigée à Québec. Les élèves peuvent être reçus Bacheliers, à la fin de la seconde année de Théologie, obtenir le grade de la Licence à la fin de la troisième année, et s'ils continuent leurs études pendant toute la quatrième année, ils peuvent être promus au Doctorat, en subissant les épreuves déterminées d'examen écrit et oral, comme ils les ont subies pour les grades inférieurs. Les examens du Doctorat doivent être publics.

Le petit Séminaire est la pépinière du grand ; il avait l'an passé 315 élèves. C'est là que sont réunis et que se forment les enfans et les jeunes gens que l'on a lieu de croire appelés au saint Etat Ecclésiastique, et qui entreront au grand Séminaire après avoir terminé leurs études classiques d'humanités, pour suivre les Cours de Philosophie. Il a été réglé, dans le cours de la visite, de l'avis de M. M. les Assistants de Montréal, que tous les élèves en Philosophie, sans exception, seraient reçus au grand Séminaire, dans la section de Philosophie.

Le petit Séminaire recevait autrefois indistinctement tous les enfants qui lui étaient présentés par des familles chrétiennes, à quelque carrière, laïque ou ecclésiastique, qu'ils fussent destinés. On était d'autant plus fondé à agir ainsi, que pendant très longtemps il n'y a pas eu dans la ville de Montréal d'autre établissement d'instruction secondaire. Il en est sorti un nombre considérable de jeunes gens qui plus tard par leur position élevée, ou par leur conduite ont fait beaucoup d'honneur à cette maison. Quand ensuite, divers collèges eurent été formés et qu'on eut établi un Séminaire de Théologie, la situation ne fut plus la même; l'attention des Supérieurs se porta sur le petit Séminaire auquel ils désirèrent donner une direction qui le rendit plus propre à préparer des éléments pour le grand Séminaire. M. M^{rs} Quiblier et Girard, Supérieurs de Montréal, M. M^{rs} Taillon et Ardaines, visiteurs, ont travaillé dans ce sens, et nous sommes heureux de pouvoir rendre ce témoignage, à nos chers confrères employés au petit Séminaire, Canadiens ou Français, car nous ne distinguons pas entre eux, qu'ils y ont mis beaucoup de bonne volonté, quelle que fût la diversité de vues sur quelques détails, et qu'ils ont obtenu des résultats précieux. Le moment était venu de réaliser le but que l'on désirait atteindre, en faisant de cet établissement un vrai petit Séminaire, dans le sens du Concile de Trente, autant que les circonstances locales peuvent le permettre. Rien n'est plus conforme à l'esprit de la Compagnie, le grand et le petit Séminaire ne doivent constituer au fond qu'une seule œuvre, œuvre unique dans le but qu'elle poursuit, comme dans l'esprit qui doit l'animer. Seulement à raison de l'âge de ceux qui composent ces deux maisons et de la nature diverse de leurs études, elles diffèrent dans les moyens à employer, ce qui a fait désirer que le petit et le grand Séminaire, aient pour leur

administration intérieure, une certaine indépendance l'un de l'autre; et ne relèvent immédiatement que de M^r le Supérieur de Montréal. L'Assemblée des Assistants a approuvé cette combinaison, nous l'acceptons tous sans difficulté. Le petit Séminaire, nous sommes tous également convenus de ce point, est avant tout une maison ecclésiastique. Nous n'excluons pas la présence de quelques jeunes laïques, pourvu qu'ils acceptent les conséquences pratiques de cette situation, qui ne diminue en rien l'intérêt que nous leur portons, l'affection paternelle que nous avons pour eux; mais nous tenons à ce que le petit Séminaire, en par les exercices qui s'y font, et par la direction qui lui est donnée, ait le caractère qui vient d'être défini.

J'ai été très-consolé de voir, par les lettres que m'a écrites l'excellent confesseur, chargé de la direction de cette maison, qu'il entrain pleinement dans nos vues à cet égard, et je sais que ses coopérateurs sont disposés, comme lui, ce qui nous donne les meilleures espérances pour l'avenir du grand et du petit Séminaire. Nos confrères des paroisses les aideront à atteindre ce but désiré, par le choix des sujets présentés, et l'administration n'y concourra pas moins efficacement par l'application des bourses aux enfants que l'on peut présumer appelés à l'Etat Ecclésiastique.

Messieurs les Visiteurs, après avoir rempli leur mission à Montréal, se sont rendus à Baltimore, où nous avons deux établissements d'une origine relativement récente: le Séminaire de St-Marie, dans Baltimore, et le petit Séminaire de St-Charles, à quelques lieues de cette ville.

M^r Emery jeta les fondements du grand Séminaire en 1795 quand il envoya dans les Etats-Unis quelques membres de sa Compagnie. Sa pensée, son intention bien formelle, était que les Messieurs qu'il envoyait en Amérique s'occupassent uniquement

de l'éducation du clergé, selon la fin essentielle et l'esprit de notre Compagnie. « Le Séminaire, leur dit-il, produira de grands fruits, tant qu'il sera fidèle à cet Esprit, et il deviendra stérile « quand on s'en écartera ». Nos constitutions ont prévu le cas où des paroisses seraient annexées à des Séminaires; ceux que l'obéissance applique alors au ministère extérieur sont parfaitement dans l'ordre de la divine Providence et Dieu bénit leurs travaux, pourvu qu'ils demeurent fidèles à la grâce de notre vocation et à nos règles, en ce qui les concerne. Mais les confrères qui sont chargés de la direction d'un Séminaire, ne peuvent pas s'en laisser distraire en acceptant des occupations étrangères, sans s'écarter de l'esprit de la Compagnie, comme nous l'a déclaré le vénérable M^r Emery. Sa pensée ne fut pas suffisamment comprise, ou des circonstances indépendantes de leur volonté empêchèrent nos Messieurs placés à Baltimore, de la réaliser; d'où il résulta que l'œuvre qu'ils avaient fondée produisit peu de résultats pendant plusieurs années. Le Séminaire subsista cependant, mêlé à un Collège; le Pape Pie VII de sainte mémoire, pour encourager les études de cette maison, l'érigea en Université, par un décret de la Sacrée Congrégation, donné le 1^{er} Mai 1822, sur la demande de Monseigneur Maréchal, Archevêque de Baltimore; ce décret accorde au Séminaire la faculté de conférer les grades y compris le Doctorat, ayant la même valeur que ceux qui se reçoivent à Rome et dans les autres Universités Catholiques (1).

(1) — Voici les conditions que le Décret pose pour le Doctorat :

1^{re} — Ut unusquisque ex candidatis propovitas ex universa Philosophia questionibus publicè ac ritè ex Professorum judicio propugnaverit.

2^{de} — Ut is tanquam bonarum artium magister in eodem collegio

Malgré ces faveurs l'œuvre continua à languir. Le Séminaire ne forma qu'un très petit nombre de prêtres, jusqu'à ce que par la sagesse et la fermeté de M.^e De Courson, il fut enfin établi dans les conditions régulières des Séminaires confiés à la Compagnie de St. Sulpice. A partir de cette réforme, opérée en 1849, il a pris une vie nouvelle. Il avait l'an passé 115 élèves

humaniores litteras ad annum ac totum deinde philosophiæ cursum docuerit: in quo tamen Archiepiscopus, justis concurrentibus causis, dispensare poterit.

3^e — *Utriusque theologiæ per annos quatuor, juxta autem Canonico ad annum operam dederit.*

4^e — *Utriusque publicas conclusiones in universâ theologiâ, præsertim vero dogmaticâ atque morali, nec non in jure canonico atque ecclesiasticâ historiâ per duos consequentes dies, tresque horas in singulis diebus strenuè valenterque sustinuerit.*

5^e — *Demum ut coram Archiepiscopo, vel alio ab eo deputando rigidum subire debeat examen in rebus theologicis: quod præstandum erit à binis in sacra theologiâ Doctoribus*

Ces conditions publiées d'une manière satisfaisante, le candidat est fait et proclamé Docteur, et reçoit les insignes de ce grade, des mains de l'Archevêque de Baltimore, au nom et par l'autorité du Souverain Pontife, après avoir prononcé sa profession de foi, comme il a été prescrit par Pie IV.

Le jour même que ce décret fut signé, le Pape conféra le titre de Docteur en théologie à trois Directeurs du Séminaire de St. Marie, M.^s Deluol, Bruté et Dampbroux et à un Vicaire Général de l'Archevêque en les dispensant, en raison de leurs mérites personnels, des conditions requises pour l'obtention du Doctorat, afin que la Faculté de Théologie pût dès lors fonctionner régulièrement.

appartenant à vingt-six diocèses différents. Le nombre s'accroît chaque année par la confiance, que la maison inspire à Nosseigneurs les Evêques.

On a séparé cette année la Philosophie de la Théologie, comme on avait fait à Montréal, il y a cinq ans. Les mêmes études se font dans les deux séminaires; Philosophie proprement dite, en sciences, avec un Cours d'Ecriture Sainte en Philosophie, pendant deux ans: Théologie dogmatique et morale, Ecriture Sainte, Droit canonique, Histoire de l'Eglise, Eloquence sacrée, pendant trois ans, et les premiers mois de la quatrième année, dans la maison de théologie.

Au moment où le Séminaire de S^{te} Marie allait prendre la forme régulière et définitive qui devait assurer son succès, prenait naissance le petit Séminaire de S^t Charles, destiné par la Providence à lui préparer des élèves. L'un des citoyens les plus illustres des Etats-Unis, Charles Carroll, avait donné, depuis un certain nombre d'années, aux Sulpiciens, une terre assez considérable. « J'ai remarqué dit-il, que dans les anciens titres cette terre est appelée le lot de Marie; puis « donc qu'elle a été nommée de la sorte, je veux la donner à l'Eglise. » Il la remit en effet par un acte public à nos confrères, pour être possédée par eux, « à la condition de n'employer ce bien qu'à l'éducation de jeunes Catholiques « destinés au ministère de l'Evangile, » et il écrivit à

Le saint-siège n'ayant rien statué sur les grades inférieurs, le Baccalauréat et la licence, la Faculté de S^{te} Marie, s'occupa, dans plusieurs Assemblées tenues pour la présidence de son chancelier, et avec son assentiment, de tracer les réglemens qu'elle jugea les plus utiles pour déterminer les épreuves auxquelles on devrait soumettre les candidats.

M^r Deluol, alors Supérieur de S^t. Marie : « Je désire que
 « cette donation demeure confiée aux Sulpiciens. Puisse ce don
 « être utile à la Religion en aider notre Eglise à élever ceux
 « qui nous guideront dans le chemin de la vérité. » M^r
 Jenkins, membre de la Compagnie, secondé par un Diacre
 du Séminaire, ouvrit l'établissement, dans des conditions
 bien modestes, avec quatre élèves, pris dans les Ecoles des Frères de
 la Doctrine Chrétienne.

Nous aimons à rappeler ces souvenirs, et nous remercions
 la Sainte-Vierge d'avoir permis que le petit Séminaire ait été fondé
 sur une terre qui était son lot, et que nous espérons bien demeurer
 toujours à elle, vivre et répondre à ses desseins, sous sa protection
 maternelle. Les développements progressifs qu'a pris S^t. Charles,
 ont mis nos Messieurs dans la nécessité de faire de nouvelles cons-
 tructions qui peuvent recevoir près de trois cents élèves. On n'admire
 à S^t. Charles, conformément aux intentions de son insigne bienfaiteur,
 que des enfants que l'on présume être appelés à l'Etat Ecclésiastique.
 M^r. Faillon, en qualité de visiteur, a fait, sous la direction de M^r. De
 Courson, des réglemens très-explicites d'après lesquels on écartera tous
 les élèves que l'on reconnaîtra ne pas convenir au service de l'Eglise
 dans le clergé.

Le Séminaire de S^t. Charles, à l'exemple de celui de Montréal,
 est divisé en deux sections, l'une pour les plus jeunes enfants, l'autre
 pour les grands. Il y a des Congrégations pour les uns et les autres, qui
 aident à les former à la piété. On a établi cette année un préfet des
 études et un préfet de discipline pour imprimer une plus forte
 impulsion aux études et pourvoir plus efficacement à la bonne
 tenue de la maison.

Messieurs les Visiteurs ont été satisfaits de l'état général
 du petit et du grand Séminaire. Là, comme partout ailleurs, nos

chers enfants ont sans doute besoin d'une vigilance paternelle qui écarte les périls de leur âge, d'une manière douce, bonne, maternelle qui les protège contre eux-mêmes, soin pour la tenue extérieure, soin pour la formation de l'intérieur; nous désirons que, pendant le cours de leur éducation cléricale, ils conçoivent une plus haute idée de la grâce de leur vocation, un sentiment plus délicat, en plus vif des convenances du Saint État Ecclésiastique, l'esprit d'abnégation de soi-même et de dévouement pour l'Eglise. Mais ils ont généralement beaucoup de foi et un fonds de bonne volonté; ils comprennent l'idée du devoir. Par les soins qu'on leur donne, avec la grâce de Dieu, ils deviennent des prêtres solidement vertueux, quelques-uns répandent une grande édification dans le clergé et parmi les peuples par une éminente piété; presque tous conservent un souvenir d'affection et de respect pour leur Séminaire; ce que l'on remarque dans les diverses régions des États-Unis où se rencontrent d'anciens élèves de St. Sulpice, soit de Baltimore, soit de Montréal.

La pensée du bien que ces élèves du sanctuaire sont appelés à faire, selon les progrès qu'ils auront fait pendant leur éducation cléricale, est pour nous un motif pressant de travailler tous les jours à devenir des Saints; car nous ne pouvons pas douter de l'influence d'un Saint Directeur sur ces âmes. Qu'il est à désirer que ces chers enfants, l'espérance de l'Eglise, trouvent dans notre conduite habituelle un exemple, et dans notre intérieur la grâce dont ils doivent être vivifiés, de sorte qu'ils puissent dire de nous dans un certain sens, ce que l'Apôtre Saint-Jean dit de Notre-Seigneur: de plenitudine ejus nos omnes accepimus!

Les visites qui se font dans nos maisons n'ont pas d'autre but; c'en est du moins la fin principale. Elles nous aident puissamment à nous renouveler dans le dessein que nous avons tous conçu, en entrant dans la Compagnie, de nous sanctifier par la prière, par une fidèle observation de nos règles, par un entier dévouement à Notre-Seigneur et à son Eglise.

Appliquons-nous à l'esprit de prière par nos exercices de piété, l'oraison, la lecture spirituelle, les visites, au saint Sacrement, les examens de conscience, le chapelet, les retraites annuelles que nos Pères nous ont tant recommandés. Le pieux auteur du livre de l'Imitation nous donne un avis dont chacun de nous a pu comprendre la sagesse par son expérience personnelle. Levis omissio exercitiorum, vix sine aliquo dispendio transiit . . . Si pietatis causa, aut fraternæ utilitatis proposito, quandoque consuetum omittitur exercitium, facile poterit recuperari; si autem facilliter relinquitur, satis culpabile est, et nocivum sentietur. (Lib. I, C. XIX, 2.3). Que nous omettions facilement ces exercices, sous divers prétextes; ou que nous ne nous en acquittions qu'avec peu de soin et par simple habitude, la suite ordinaire et moralement inévitable de ces négligences, quand elles sont fréquentes, est une notable diminution de la grâce, un dépérissement progressif de la vie intérieure, c'est-à-dire du sens surnaturel. Voilà le danger qu'a voulu nous signaler le livre de l'Imitation. Premier objet de notre examen à l'occasion des visites.

Soyons fidèles observateurs des règles que nous ont laissées nos Anciens, règles vénérables et saintes, qui maintiennent la discipline dans les Communautés attachées au service des paroisses dont la Providence nous a chargés, comme dans les Séminaires que nous avons à diriger, sans lesquelles une Communauté ne peut subsister, qui protègent l'esprit intérieur, les habitudes de recueillement et d'union à Notre Seigneur. Les travaux d'études qui absorbent une partie de notre temps dans les Séminaires, les occupations multipliées et distrayantes des paroisses, bien loin d'être pour nous un motif de nous dispenser de nos règles, ou d'omettre nos exercices de piété, nous imposent au contraire un devoir plus impérieux de prier. Plus en effet nous sommes occupés au dehors, plus nous sentons le besoin de nous protéger contre la dissipation, contre l'envahissement du sens humain que la dissipation entraîne, et d'attirer sur nous la bénédiction de Dieu, qui seule féconde nos œuvres. Les saints prêtres ne l'ont jamais entendu autrement. C'est, n'en doutons pas, une condition essentielle de la vie de St. Sulpice et du succès de nos œuvres.

Nous puisons dans la prière la grâce du dévouement à l'Eglise, et nos règles nous indiquent comment il faut le mettre en pratique. Elles nous disent ce que, pour répondre à cette grâce, nous devons au Souverain Pontife, le Père de la famille sacerdotale, à notre Evêque, aux Ecclésiastiques et aux fidèles dont nous avons la direction, ou avec lesquels, les circonstances nous mettent en rapport, ce que nous nous devons les uns aux autres, dans la vie commune.

« St. Pierre et Notre Seigneur ne sont qu'un, nous dit M^r Olier ; « pour régir son Eglise jusqu'à la fin des siècles » Jésus-Christ vit dans « St. Pierre et dans ses successeurs. » Nos règles, les traditions de la Compagnie, les recommandations des Supérieurs Généraux qui se sont succédés, ne respirent que respect, amour et obéissance, pour cette autorité la plus auguste, la plus sainte qui soit sur la terre. Nous aimons le Souverain Pontife comme des enfants aiment leur Père ; l'obéissance à ses volontés nous coûte d'autant moins, que dans sa personne sacrée, dans le caractère dont il est revêtu, nous considérons, nous vénérans Notre Seigneur ; notre affection filiale et notre dévouement pour lui, croissent à mesure que nous le voyons travailler et souffrir pour l'Eglise. Aussi, dans l'enseignement que nous donnons aux jeunes Clercs, avons-nous soin de suivre les doctrines, les sentiments les plus conformes à ceux du Saint Siège.

On ne peut vénérer et aimer le Pape, sans être attaché de cœur aux Evêques qu'il honore du nom de frères. C'est une autre tradition non moins constante de la Compagnie, et qui tient essentiellement à sa constitution, puisque les Séminaires dont nous sommes principalement chargés sont, avant tout, des Ecoles Episcopales. « La maison de Saint-Sulpice, dit encore notre vénéré fondateur, ouvre son sein aux prêtres « et aux clercs de tous les diocèses, pour les préparer au service, au respect et à l'amour qu'ils doivent à Nosseigneurs les Prélat, leurs « véritables pères et leurs chefs naturels ». Nous ne cesserons d'inculquer

ces fortes maximes, aux fidèles, et plus spécialement aux Ecclésiastiques, afin qu'en toute occasion, dans leur vie privée, aussi bien que dans leur ministère public, quand ils auront une mission à remplir dans l'Eglise, ils les suivent comme règles invariables de conduite. Quand nous voyons dans la société ce travail de dissolution, qui se fait sans doute moins sentir au Canada et dans les Etats-Unis qu'en Europe, mais qui en réalité tend à se développer partout, quand nous voyons les bases de toute autorité, si fortement ébranlées, nous comprenons quel impérieux devoir s'impose à nous, de fortifier dans les âmes dont nous sommes chargés, le respect et l'amour de l'autorité Ecclésiastique, et par conséquent des Evêques, qui en sont, après le Souverain Pontife, les représentants les plus élevés, les organes les plus autorisés; nous le ferons par notre exemple et par notre doctrine. Le clergé devra toujours reconnaître en nous, dans notre conduite, dans le respect affectueux avec lequel nous parlerons de nos Evêques, dans notre filiale soumission à leurs saintes ordonnances, la confirmation pratique des principes que nous lui avons enseignés au Séminaire.

Nous croyons utile de rappeler à cette occasion un point de nos règles sur les rapports des Séminaires et des Paroisses qui nous sont confiés avec l'Evêché. Il est admis en principe que le Supérieur traite seul avec Monseigneur l'Evêque de ce qui intéresse la Communauté, c'est par lui que les intentions du Prélat sont communiquées aux confrères; il y a toujours des inconvénients à s'écarter de cette règle. Les Messieurs chargés du soin d'une paroisse sont naturellement assimilés aux Supérieurs pour ce qui concerne leur ministère: ils traitent donc directement avec l'Evêque ou ses grands Vicaires des affaires paroissiales et administratives qui leur sont propres. Si ces affaires touchaient par quelque côté aux intérêts de la Compagnie, ils devraient s'entendre préalablement avec le Supérieur. Les simples Directeurs du Séminaire, les Vicaires et autres Messieurs appliqués au ministère des paroisses

ne recourons directement à l'Évêché que pour les affaires relatives au for de la Pénitence, telles que les péchés réservés, ou les empêchements occultes, et non pour les diverses œuvres que les Supérieurs leur confieraient; ils laissent à ceux-ci d'en référer à l'autorité diocésaine, selon leur sagesse, quand il y a lieu. Nous d'ailleurs ne devons parler qu'avec réserve aux personnes du dehors de ce qui concerne l'intérieur de la Communauté.

Il nous vous rappelons ici en peu de mots, Messeigneurs et très-chers en Notre Seigneur, ce que nous devons aux Supérieurs dans l'ordre de la sainte hiérarchie, dans les Assemblées de la visite nous nous occupons d'une manière plus spéciale de ce qui fait l'objet propre de notre vocation: la formation des clercs, dont nous avons déjà dit quelques mots, mais qui est pour nous, enfants de M^r Olier, d'une telle importance, que je ne puis m'empêcher de revenir encore sur ce point pour vous conjurer par l'amour de Notre Seigneur et de sa Sainte Église, de vous dévouer sans réserve à cette œuvre. Prière, vigilance paternelle, conseils affectueux, sage direction, nous ne devons rien négliger pour aider ces bons jeunes gens à répondre aux dessein de Dieu pour eux. Il n'y a rien de plus surnaturel, qui doive procurer plus de gloire à Jésus-Christ, plus de consolation à l'Église, que la formation d'une âme sacerdotale. Une longue vie consacrée uniquement à préparer un bon prêtre, serait parfaitement employée; que penser de la bonté de Dieu qui nous confie un si grand nombre de ces âmes d'élite dont il peut se servir!... Respectons ces chers enfants qu'il nous met entre les mains, comme un précieux dépôt; estimons-nous souverainement honorés de la mission que Dieu a daigné nous donner auprès d'eux; regardons comme peu de chose, le sacrifice de notre temps, et tous les assujétissements que nos règles nous demandent, en considération d'un bon diocésain. Dans ces soins assidus, n'oublions pas, que nous devons être animés d'un zèle très pur dans son principe, et nous tenir en garde contre toute affection humaine, qui serait certainement un

obstacle aux communications de l'Esprit de Dieu. *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam*, nous a dit le Divin Maître. La lecture méditée d'un opuscule extrait des écrits de M^r Olier sous le titre de: *l'Esprit d'un Directeur des âmes*, nous aidera beaucoup à entrer dans ces dispositions.

Le dévouement et la pureté de vue, ne sont pas moins nécessaires à ceux d'entre vous qui travaillent dans les paroisses, dans les Hospices et les Communautés religieuses. Ils sont, comme les Directeurs des Séminaires, l'œuvre de Dieu, œuvre toute divine; il s'agit toujours du salut des âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ. Ce ministère deviendrait un piège pour des prêtres qui ne s'y livreraient qu'avec négligence, ou qui l'exerceraient avec un sens humain, n'y cherchant point autre chose que purement la gloire de Dieu; ils peuvent s'y perdre et entraîner dans leur perte des âmes qu'ils devaient sauver; il en est une source de bénédictions et une continuelle excitation à une vie plus parfaite pour ceux qui se laissent animer et conduire par l'Esprit de Dieu. Donnons-nous à ces âmes en Notre Seigneur, prions, travaillons, et sanctifions-nous pour elles, écartons avec un soin délicat de notre cœur, toute autre vue que celle de plaire à Dieu; redoutons les affections dont il ne serait pas le principe, ne cherchons dans notre ministère qu'à gagner à Notre Seigneur des âmes qui le servent et qui l'aiment, et alors la grâce et la paix seront avec nous.

Il ne me reste plus, Messieurs et bien-aimés Confrères, qu'à vous recommander de vous aimer les uns les autres, vous souvenant que la divine charité est le signe auquel Notre Seigneur nous reconnaît pour ses vrais disciples. *In hoc cognoscemus omnes quia discipuli mei estis si dilectionem habueritis ad invicem.* Nous devons avoir un vrai respect et une très-sincère affection pour tous les prêtres, recevoir de bon cœur et avec tous les égards qui leur sont dus, ceux qui viennent à nous, que ce soient d'anciens élèves de nos Séminaires, ou qu'ils aient

été élevés ailleurs, les habituer à considérer le Séminaire comme un lieu où ils ne rencontreront que des amis et des frères; mais pour ceux que Dieu nous a unis par les liens plus intimes de famille, nous aurons pour eux une affection plus tendre, un plus cordial dévouement; quelle que soit notre nationalité, nous ne sommes plus des étrangers les uns pour les autres, omnes vos unum estis in Christo. Notre bienheureux patron, l'Apôtre Saint Jean ne cessait de redire à ses enfants les mêmes paroles: aimez-vous les uns les autres. Souffrez que je vous répète ce que je vous écrivais, il y a quelques années, à la suite de la visite de 1875.

« M^r Groudon, commentant les paroles de Notre-Seigneur dans la lettre qu'il adressa aux Messieurs de Montréal, le 1^{er} Juin 1877, leur dit: « Si l'union est si nécessaire entre tous ceux qui
 « servent Notre-Seigneur, combien plus doit elle l'être entre
 « ceux qui le servent dans la même maison, qui sont membres
 « d'une même Communauté et qui sont appelés aux mêmes
 « emplois. C'est même la grâce que j'ai toujours vue être la plus
 « remarquée et estimée dans Saint-Sulpice. C'est ce qui y
 « attire le plus de bénédictions. Il faut donc que vous travailliez
 « à conserver ce même esprit; et ce que maintenant je
 « souhaite le plus et dont je vous conjure est que vous
 « y travailliez avec tant d'exactitude et de fidélité, que l'on
 « puisse dire de vous ce que l'on disait autrefois des premières
 « sociétés chrétiennes: Charitati sermo, charitati vultus, charitati
 « aptatur habitus, in unam coëtur conveniturque charitatem. »

« Nous ne pouvons rien faire de mieux que de vous rappeler cette touchante exhortation d'un Père vénéré, dont nous connaissons tous la grande sagesse et qui avait été formé par M^r Olier. Vous êtes au Canada formant une famille de Français, de Canadiens et d'Irlandais; chacun apporte

naturellement, dans cette Communauté, quelque chose de son caractère national, des bonnes qualités, peut être aussi des défauts. Est-ce un inconvénient ? Non, c'est plutôt un avantage, une occasion précieuse de donner plus de vie à nos œuvres en les faisant profiter des dons que Dieu a faits à ces natures diverses, en plus de mérite à chacun de vous par l'exercice de la charité. Pour cela, nous rappelons encore ici les pensées de Monsieur Bronson : il faut que chacun de vous s'étudie à pratiquer la sainte et admirable maxime de l'Apôtre : Supportantes invicem in charitate... alter alterius onera portate; et sic adimplebitis legem Christi. Jamais, dans cela vous ne conserveriez l'union et la paix. Les humeurs ne sont pas les mêmes ; les inclinations, aussi bien que les tempéraments, sont différentes. Le moyen de bien vivre ensemble, dans une si grande variété, est d'avoir beaucoup de condescendance les uns pour les autres. Il est impossible, dans cela, que dans mille occasions on ne se choque, on ne s'aigrisse même, dont il arrive que les cœurs se ferment, que la charité s'altère ; la Communauté souffre et ses œuvres s'en ressentent. Pour prévenir ces inconvénients, que chacun se fasse un peu de violence pour supporter, in charitate. Dei et patiens. lia Christi, les défauts, les faiblesses et les imperfections de ses frères, comme il souhaite que ses frères, que Dieu même supporte les siennes.

« La même charité qui nous fait supporter les défauts de nos frères, nous inspire de les aider, de les soulager dans leurs travaux, autant qu'il peut dépendre de nous. Il arrive quelquefois, dans les Communautés, que quelques-uns s'usent au travail par une surcharge d'occupations, tandis que d'autres, qui pourraient aisément les soulager, ne le font pas, soit par défaut d'attrain pour certains travaux, soit par une crainte humaine de la fatigue, ou même simplement pour se préoccuper trop exclusivement d'eux-mêmes.

« Comme rien ne contribue tant à cette bonne intelligence, à ce support mutuel, à cette unité d'esprit, que l'unité de sentiments, nous formons devant Dieu le même vœu que faisais autrefois Saint Paul : Si qua societas Spiritus, implete gaudium meum, ut idem, sapiatis omnes, eandem charitatem habentes, unanimes, id ipsum sentientes, nihil per intentionem neque per inanem gloriam. Dieu sera certainement glorifié à mesure que, chacun renonçant à la trop grande attache qu'il pourrait avoir à son sens et à ses propres lumières, tous suivront le même esprit et se dévoueront à l'œuvre qui leur est confiée, sous la conduite du Supérieur, sans préoccupation personnelle, sans autre but que de servir Dieu en son Église. »

La fête que nous célébrons aujourd'hui est bien propre à nous affermir dans ces dispositions et dans les autres résolutions pratiques dont nous nous sommes entretenus. Nous sommes allés à l'exemple de notre bonne et bienheureuse Mère, aux pieds du Saint Autel, protester à Dieu que nous le prenons pour notre unique partage : Dominus pars hereditatis meae et calicis mei. Cette promesse sera la devise de notre vie, elle demeurera écrite dans nos cœurs, elle sera notre règle. Nous pourrions traverser des temps difficiles ; il y aura des moments pénibles où la nature aura à souffrir de ce dévouement, de cette abnégation de soi-même, de cette fidélité à nos règles ; il faut nous y attendre, c'est inévitable ; car tous les élus ont paru à la croix du Sauveur, mais la pensée que nous travaillons en quoi nous souffrons pour Dieu à qui nous appartenons, sous la protection de la Sainte Vierge, nous relèvera et nous soutiendra. Quand nous serons arrivés au terme des épreuves de la vie

présente, nous verrons avec une joie qui ne sera jamais plus altérée, comment Dieu de son côté accomplira ses promesses. Quia es qui restitues hereditatem meam mihi Intro in gaudium Domini tui, nous répondra-t-il alors : Ego merces tua magna nimis.

Recevez, Messieurs et très-chers en Notre Seigneur, la nouvelle assurance de mon entier et bien affectueux dévouement.

L. J. Scarr
Jupia - Duprice

P.S. — On m'a demandé de communiquer à tous nos confrères, cette circulaire adressée à ceux de nos Messieurs qui sont employés dans les établissements de Montréal et de Baltimore. Je le fais volontiers, parce que ces établissements nous intéressent tous. Quoique les bornes d'une lettre ne m'aient permis que de donner une idée fort sommaire des œuvres de Montréal, ce simple aperçu nous fera admirer la bonté de Dieu qui ne cesse de bénir et de féconder la mission fondée par notre vénéré Père, Monsieur Olier. Trions le Maître de la moisson, envoyez toujours travailler à sa vigne des ouvriers bien pénétrés de son Esprit, et dévoués à son œuvre. — Cette circulaire sera lue dans les Assemblées des Directeurs.

Paris, 3 Décembre 1880.

is plus
nessen.

gaudium.

magna

agueur,
ouement.

E tous nos
sieurs qui
Baltimore
nteressent
mis que
ontreal, ce
qui ne
ste vèneré
sson, d'en-
pénétrés
aire/peta

